

# Livret d'accueil

2017-2018

## Doctorants de l'UMR 7041 ArScAn

Chers nouveaux doctorants,

Bienvenue au sein de l'UMR 7041 ArScAn ! Mais une UMR, c'est quoi ? Et pourquoi y suis-je rattaché ? D'où viens-je ? Où vais-je ? Qui suis-je ? Vous trouverez quelques réponses à ces questions dans ce livret d'accueil.



### Sommaire

Qu'est-ce qu'une UMR ? .....	2
Petite histoire de l'UMR 7041 ArScAn .....	2
Qu'est-ce que la MAE ? Pourquoi ArScAn est-il hébergé à la MAE ? .....	2
Comment le laboratoire ArScAn est-il organisé ? .....	3
Qui dirige le laboratoire ? .....	3
D'où proviennent les financements du laboratoire ? Comment sont-ils répartis ? .....	4
Pourquoi suis-je rattaché(e) à ArScAn ? .....	4
Combien y-a-t-il de doctorants à ArScAn ? Quel est leur statut ? .....	4
Qu'est-ce qui relève du laboratoire et qu'est-ce qui ne relève pas du laboratoire dans ma vie de doctorant ? .....	4
Quels sont les lieux et les services disponibles pour les doctorants d'ArScAn ? .....	4
Comment faire une demande de financement ? .....	6
Qui sont mes interlocuteurs privilégiés au sein du laboratoire ? .....	6
Qui sont les représentants des doctorants de l'UMR et à quoi servent-ils ? .....	6
Lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche .....	7

## Qu'est-ce qu'une UMR ?

Une UMR est une Unité Mixte de Recherche. Il s'agit d'une alliance entre une unité de recherche pure (de type CNRS) et des universités, des institutions variées, parfois des ministères. Cette alliance est complétée par des partenariats (avec des collectivités territoriales, l'INRAP...). Les tutelles de l'UMR 7041 ArScAn sont le CNRS, l'université Paris Nanterre, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le ministère de la Culture. ArScAn est un acronyme pour Archéologie et Sciences de l'Antiquité. Dans le jargon, les unités de recherche sont souvent appelées « laboratoires ».

## Petite histoire de l'UMR 7041 ArScAn

L'UMR est née à la fin des années 1990 d'une volonté de réunir des chercheurs dont les disciplines sont liées (Archéologie, Histoire, Ethnologie) dans un seul grand laboratoire. C'est René Ginouvès (professeur d'archéologie grecque à Nanterre) qui impulsa ce mouvement de réunion. La pénurie de locaux sur Paris même poussa les initiateurs du projet à se tourner vers le campus de Nanterre, où l'on décida de construire un bâtiment dédié à l'archéologie et à l'ethnologie : la MAE.

## Qu'est-ce que la MAE ? Pourquoi ArScAn est-il hébergé à la MAE ?

La MAE (Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie) a été créée au cours du même processus qu'ArScAn. Elle appartient au réseau des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH)<sup>1</sup>. Elle est constituée de la maison René Ginouvès et d'une partie du nouveau bâtiment Max Weber. C'est à la MAE que se trouvent la majorité des locaux d'ArScAn. Quatre autres UMR (ARCHAM, Trajectoires, Préhistoire & Technologie, LESC) y sont également installées. L'intégration prochaine de deux autres laboratoires est en projet.

Un sixième élément vient s'ajouter : il s'agit de l'USR (Unité de Service et de Recherche) qui correspond à la MAE elle-même. Elle prend en charge la partie administrative et technique et est constituée de personnel administratif, d'ingénieurs et de techniciens qui accompagnent les chercheurs dans leur recherche. Cette structure dispose de ses propres fonds et finance notamment la gestion des archives, de la bibliothèque, un gros pôle éditorial (*Gallia*, *Syria*, la *Revue Archéologique*, le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*...), etc. L'USR co-finance également la création de bases de données, la cellule d'observation microscopique et quelques autres projets communs. Elle organise aussi des formations (accessibles aux doctorants).

L'objectif premier du rassemblement de différents laboratoires à la MAE est l'échange entre chercheurs dont les disciplines sont très liées. Un colloque inter-laboratoires est organisé chaque année et le prix de thèse de la MAE récompense tous les deux ans les jeunes docteurs de ces différentes UMR. Enfin, chaque année la MAE met à l'honneur ses jeunes docteurs en organisant une cérémonie qui leur est dédiée.



La maison René Ginouvès sur le campus de Nanterre

<sup>1</sup> Vous trouverez un lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche à la fin de ce livret.

## Comment le laboratoire ArScAn est-il organisé ?

Aujourd'hui, ArScAn est constitué de **treize équipes** :

- AnTET (Anthropologie des Techniques, des Espaces et des Territoires au Pliocène et au Pléistocène)
- APOHR (Archéologie du Proche-Orient et de l'Arabie aux époques Hellénistique et Romaine)
- Archéologie de l'Asie Centrale
- Archéologie du monde grec & systèmes d'information
- Archéologies environnementales
- Ethnologie préhistorique
- GAMA (Archéologie de la Gaule dans le Monde Antique)
- HAROC (Histoire et Archéologie de l'Orient Cunéiforme)
- LIMC&ESPRI (Histoire, histoire de l'art et archéologie du monde gréco-romain)
- Monde grec archaïque et classique
- Protohistoire égéenne
- THEMAM (Textes, Histoire Et Monuments de l'Antiquité au Moyen Âge)
- VEPMO (du Village à l'État au Proche et Moyen-Orient)

Vous trouverez le descriptif de leurs activités sur le site web d'ArScAn : <http://www.arscan.fr/equipes/>. Les équipes se réunissent à des fréquences variables, allant d'une fois par mois à deux fois par ans. Certaines disposent de blogs sur lesquels elles renseignent leurs projets de recherche, leurs avancées, l'organisation de journées d'étude, etc.

La recherche se fait au sein des équipes, mais aussi de manière transversale entre les équipes. Les chercheurs d'ArScAn participent notamment à des **projets collectifs** dans lesquels vous pouvez vous insérer. La liste est consultable sur : <http://www.arscan.fr/archeologies-et-sciences-de-lantiquite-arscan/les-themes-transversaux/>

## Qui dirige le laboratoire ?

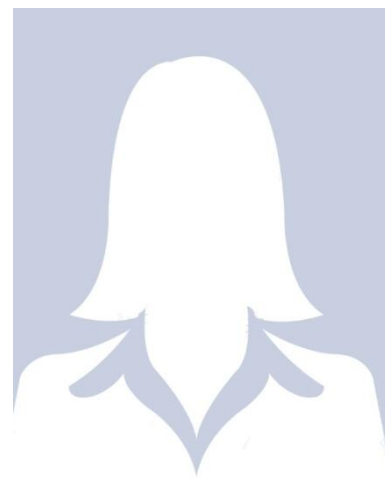
Le **conseil du laboratoire** se réunit cinq à six fois par an. Ses missions sont de régler toutes les questions en rapport avec la vie de l'unité, en particulier la répartition du budget, les relations avec les tutelles, l'arrivée (ou le départ) de nouveaux chercheurs, la création ou la fusion des équipes, etc. Le conseil est présidé par l'**équipe de direction**, élue pour cinq ans. Elle est actuellement composée de François Villeneuve, professeur d'archéologie de la Méditerranée et du Proche-Orient hellénistiques et romains à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne (directeur), de Brigitte Boissavit-Camus, professeure d'archéologie et d'histoire de l'art médiéval à l'Université Paris Nanterre (directrice adjointe) et de Anne-Violaine Szabados, ingénieure de recherche au CNRS (directrice adjointe). Les autres membres du conseil sont élus (par catégories : permanents, ITA, personnes rattachées à différentes institutions, etc) ou nommés par la direction. Les représentants élus des doctorants siègent également au conseil du laboratoire mais ne disposent pas du droit de vote.



François Villeneuve, directeur du laboratoire



Brigitte Boissavit-Camus, directrice adjointe



Anne-Violaine Szabados, directrice adjointe

## D'où proviennent les financements du laboratoire ? Comment sont-ils répartis ?

Le budget est constitué à partir des contributions des différentes tutelles de l'UMR ainsi que de « ressources propres » (par exemple des prestations de service proposées par les équipes). Elles proviennent principalement du CNRS et des universités de tutelle, ainsi que du ministère de la culture dans une moindre mesure. Le budget est réparti entre les treize équipes du laboratoire au prorata du nombre de membres et selon d'autres paramètres (travail à l'étranger par exemple). Il sert aussi à financer les projets collectifs, des équipements communs ainsi que les services administratifs.

Les appels à projet auxquels répondent les membres du laboratoire (ANR, ERC, Labex...) constituent une deuxième source de financement pour la recherche.

## Pourquoi suis-je rattaché(e) à ArScAn ?

Tous les doctorants français sont, en plus de leur rattachement à leur université, rattachés automatiquement à un laboratoire de recherche, normalement celui de leur directeur. Vous êtes donc rattaché à ArScAn parce que votre directeur, ou peut-être votre tuteur, l'est aussi. Vous dépendez donc à la fois de l'école doctorale de votre université et de l'UMR. Lorsque vous faites une présentation ou que vous publiez, vous devez mentionner cette affiliation.

Dans la grande majorité des cas, les doctorants d'ArScAn sont rattachés aux universités Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (ED 112 Archéologie et ED 113 Histoire) et Paris Nanterre (ED 395 Milieux, cultures et sociétés du passé et du Présent).

## Combien y-a-t-il de doctorants à ArScAn ? Quel est leur statut ?

Le nombre de doctorants varie selon les années, mais à l'heure actuelle ils sont environ 300. Au total, ArScAn est composé d'environ 700 chercheur, parmi lesquels les doctorants. Les autres membres sont enseignants, chercheurs, membre de l'Inrap, du ministère de la culture ou de collectivités territoriales. Ils sont permanents ou temporaires.

Le statut de doctorants est spécifique. Ils sont considérés comme des chercheurs à part entière, mais ils n'ont pas le statut de « permanents ».

## Qu'est-ce qui relève du laboratoire et qu'est-ce qui ne relève pas du laboratoire dans ma vie de doctorant ?

Les délais de rendu et de publication, vos relations avec votre directeur de thèse, vos obligations de travail (validation d'UE par exemple) n'ont normalement rien à voir avec ArScAn. Ces questions sont à régler avec votre directeur et école doctorale. En revanche, ArScAn propose des formations, des séminaires, et peut vous fournir des financements, du matériel et des espaces de travail.

## Quels sont les lieux et les services disponibles pour les doctorants d'ArScAn ?

La **salle 222D** à la maison René Ginouvès est une salle de travail à la disposition de tous les doctorants de l'UMR. Elle est équipée d'une station photo et de photocopieurs auxquels vous pouvez accéder avec le code de votre équipe. Toutefois, beaucoup de doctorants travaillent dans les salles mises à leur disposition par leurs équipes. Voici, à titre indicatif, la liste fournie par les responsables d'équipe :

Équipe	Salles de travail	Ordinateurs	Photocopieurs et scanners
AnTET	Salle de travail commune de Max Weber	Pas d'ordinateur propre à l'équipe.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
APOHR	Une salle de travail commune avec bibliothèque spécialisée et une dizaine de sièges, et une salle de trois places pour les doctorants avancés et post docs (2 <sup>e</sup> étage gauche, MAE).	2 ordinateurs (1 PC, 1 Mac) en accès libre avec un scanner à plat et reliés au réseau.	Un scanner-copieur.

<b>Archéologie de l'Asie Centrale</b>	MAE, salle 118D = salle de travail commune de l'équipe (chercheurs, doctorants et post-docs)	Un ordinateur en accès libre	Pas de photocopieur propre à l'équipe mais Scanner A4 et A3.
<b>Archéologie du monde grec &amp; systèmes d'information</b>	MAE, 2 <sup>e</sup> étage, 266 D ; 2 places. Accès sur demande.	Un ordinateur collectif disponible.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
<b>Archéologies environnementales</b>	La salle 207D à la MAE est le bureau des doctorants de l'équipe. Elle comprend 9 places dont 7 équipées d'un ordi fixe.	7 ordinateurs fixes.	Une imprimante dans le bureau des doctorants et un photocopieur commun à toute l'équipe.
<b>Ethnologie préhistorique</b>	Au moins cinq salles disponibles (2 rdch MAE, 1 Max Weber, 1 rdj MAE, 1 <sup>er</sup> étage MAE). Environ 10 places.	Au moins 3 ordinateurs collectifs.	Un photocopieur collectif.
<b>GAMA</b>	Au moins 2 salles ainsi qu'une salle de travail commune. Au moins 4 places dans les 2 salles.	1 ordinateur collectif. Des écrans sont aussi disponibles pour ceux qui ont des ordinateurs portables. Des disques durs sont également disponibles pour permettre la sauvegarde des données.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
<b>HAROC</b>	La salle 156D à la MAE, 4 places.	4 ordinateurs.	Oui. Dans la petite salle polyvalente (imprimante/ reprographie/ cuisine) de l'équipe.
<b>ESPRI</b>	Salle 212G à la MAE. 12 places disponibles.	2 ordinateurs.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
<b>Monde grec archaïque et classique</b>	Pas de salle spécifiquement dédiée. Cependant, le bureau n° 306 de l'Institut d'Art et d'Archéologie (Michelet), est un point de ralliement pour les doctorants en archéologie grecque (8 places).	Pas d'ordinateur propre à l'équipe.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
<b>Protohistoire égéenne</b>	La salle 165 D est accessible aux doctorants (et étudiants en Master), avec une dizaine de places.	2 ordinateurs en libre accès (équipés de la suite Adobe et de Filemaker)	Pas de photocopieur mais un scanner A3, en libre accès (tout comme la machine à café).
<b>THEMAM</b>	La salle, 206F commune aux enseignants-chercheurs et aux doctorants.	Ordinateurs disponibles.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
<b>VEPMO</b>	La salle 102F. Elle comporte 7 postes de travail (avec ordi) et une table pourvue de 12 chaises.	7 ordinateurs + 1 dans une salle à part.	Un poste de scanner A3. Pas de photocopieur propre à l'équipe.

Chaque équipe dispose de matériel différent (machines, collections, etc) qui sont à la disposition des doctorants. Le prêt de matériel entre différentes équipes est tout à fait possible. Il existe aussi du matériel commun à tout le laboratoire, lui aussi empruntable : GPS différentiel, tachéomètres, niveaux de chantier, etc. Les coordinateurs du prêt de matériel sont Laurent Costa ([laurent.costa@mae.cnrs.fr](mailto:laurent.costa@mae.cnrs.fr)) et Joël Suire ([joel.suire@mae.cnrs.fr](mailto:joel.suire@mae.cnrs.fr)). Des appareils photos sont disponibles dans les équipes (prêts inter-équipes possibles).

Veillez noter que vous avez accès à des banques d'articles en ligne (type JSTOR) via vos universités. ArScAn ne fournit pas d'accès à ces banques.



La salle 222D de la maison René Ginouvès

### **Comment faire une demande de financement ?**

Vous pouvez faire des demandes de financement à ArScAn, pour rembourser vos frais de missions, de colloques, organiser des événements ou vous procurer du matériel. Pour cela, vous devez passer par votre directeur de thèse ou votre responsable d'équipe, qui vous aiguillera sur la procédure à suivre. Sachez que vous pouvez également demander un financement à votre école doctorale. Selon votre ED de rattachement, les conditions de financement ne sont pas les mêmes (participation obligatoire de l'UMR ou pas). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de votre ED (*avant* d'avancer les frais).

### **Qui sont mes interlocuteurs privilégiés au sein du laboratoire ?**

Votre directeur de thèse et votre responsable d'équipe sont vos interlocuteurs privilégiés. En cas de problème important, la direction du laboratoire vous répondra à l'adresse suivante : [arscan@cnrs.fr](mailto:arscan@cnrs.fr). Nous vous engageons également à vous adresser aux représentants des doctorants (voir *infra*).

Pour des questions plus techniques et pratiques, sachez que le pôle administratif se trouve au 2<sup>e</sup> étage de la maison René Ginouvès. La responsable est Sophia Fremiot. Vous pouvez la contacter à l'adresse : [sophia.fremiot@mae.u-paris10.fr](mailto:sophia.fremiot@mae.u-paris10.fr). Toutefois, sachez que toute demande de financement devra d'abord passer par votre directeur de thèse, auquel il vous faudra parler au préalable.

En cas de problème informatique au sein de la MAE, contactez le service informatique : [reseau@mae.u-paris10.fr](mailto:reseau@mae.u-paris10.fr).

### **Qui sont les représentants des doctorants de l'UMR et à quoi servent-ils ?**

Les représentants des doctorants sont deux doctorants issus de Paris 1 et de Paris Nanterre. Ils sont élus pour deux ans. Ils représentent les doctorants au conseil de laboratoire. Si vous avez des remarques, des suggestions, des questions ou des plaintes concernant l'UMR, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse : [doctorants.arscan@gmail.com](mailto:doctorants.arscan@gmail.com).

Les représentants vous transmettent également des informations utiles en lien avec la vie du laboratoire, et ils mettent à jour chaque année le livret d'accueil des doctorants.

Les représentants actuels sont Vincent Apruzzese de l'équipe GAMA pour Paris Nanterre, et Béline Pasquini de l'équipe Archéologies environnementales pour Paris 1. Marion Dessaint, de l'équipe GAMA, est suppléante.



Vincent Apruzzese



Béline Pasquini



Marion Dessaint

## Lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche

**ANR** = Agence Nationale de la Recherche. Il s'agit de l'agence de l'État qui finance la recherche publique. Par extension, les chercheurs utilisent souvent le terme « une ANR » pour désigner une demande de financement auprès de l'agence ou le programme financé lui-même.

**ComUE** = Communauté d'Universités et Établissements. Depuis le début des années 2010, la tendance est au regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en grosses structures. Par exemple, la ComUE « Sorbonne Universités » est formée de onze membres, dont Paris 4 et l'UPMC (Jussieu), et l'Université Paris Nanterre est dans la ComUE "Université Paris Lumières".

**ED** = Les Écoles Doctorales sont les organes internes aux établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer le doctorat. Elles organisent également des formations pour les doctorants. Le concept d'École Doctorale est inspiré des *graduate schools* des universités anglo-saxonnes et a été officiellement réglementé à partir de 2006.

**ERC** = European Research Council. Par extension, les chercheurs utilisent souvent le terme « ERC » pour désigner une demande de financement auprès de l'ERC ou le financement lui-même.

**ESR** = Enseignement Supérieur et Recherche.

**HCERES** = Haut Comité à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Cette autorité administrative évalue les unités de recherche publiques tous les cinq ans.

**IDEX** = Initiative D'EXcellence. Il s'agit de vastes projets de recherche collectifs recevant des financements spécifiques de l'État. C'est un des instruments du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

**INSHS** = Institut National de Sciences Humaines et Sociales. Branche du CNRS dédiée aux sciences humaines et sociales.

**ITA** = Ingénieurs, Techniciens et Administratifs du CNRS.

**LABEX** = Laboratoire d'Excellence. Il s'agit de gros projets de recherche collectifs recevant des financements spécifiques de l'État. C'est un des instruments du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) destiné à soutenir la recherche d'ensemble d'équipes sur une thématique scientifique donnée.

**MAE** = Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (*cf. supra*).

**MSH** = Maison des Sciences de l'Homme. Une MSH regroupe sur un même lieu des moyens de recherche et des laboratoires comprenant des chercheurs issus de l'Université et du CNRS, appartenant à des disciplines différentes relevant des sciences de l'homme. Il existe actuellement plus de 20 MSH en France, dont la MAE.

**PCR** = Programme Collectif de Recherche.

**PIA** = Projet Investissement d'Avenir. Le PIA un programme d'investissement de l'État français, initié en 2010, visant à financer des projets de recherche innovants.

**UMR** = Unité Mixte de Recherche (*cf. supra*).

**USR** = Unité de Service et de Recherche. La MAE en est une (*cf. supra*).

